

Je le répète, il faut examiner le problème fiscal au fond, mais pourquoi espérer que les difficultés auxquelles la réduction du déficit donne lieu créeront des emplois et provoqueront la croissance que les Canadiens réclament? Bien entendu, nous voulons savoir quelle sera la situation économique après 1986. Le ministre était très catégorique sur ce point dans son exposé financier de novembre dernier. Il a déclaré que durant la deuxième moitié de la décennie, la croissance augmenterait en moyenne d'environ 3.4 p. 100, tandis que l'inflation demeurerait à peu près stationnaire à 4 p. 100, de sorte que le chômage demeurerait trop élevé, passant progressivement de 11 p. 100 en 1984 à environ 7 p. 100 en 1990. En novembre 1984, le ministre affirmait que le taux de chômage de 11 p. 100 serait tombé à 7 p. 100 en 1990.

En mai, le voilà beaucoup moins porté à l'optimisme et beaucoup plus hésitant. Il n'est plus disposé à prédire un taux de chômage de 7 p. 100 en 1990. Il est revenu très vite sur cette position économique. En réalité, il nous révèle catégoriquement qu'après 1986, l'économie canadienne dépendra surtout de ce qui se passera aux États-Unis.

En novembre, le ministre des Finances avait prévu que les mesures budgétaires prises aux États-Unis feraient baisser les taux d'intérêt et relanceraient la croissance économique.

Vous vous souviendrez peut-être, honorables sénateurs, que dans mon discours sur l'exposé économique, j'ai signalé que le ministre accordait beaucoup trop d'importance à la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis. Si bien qu'en mai, il est revenu sur sa position du mois de novembre et n'était plus disposé à prévoir un taux de chômage de 7 p. 100 en 1990. Son incertitude est telle, à vrai dire, qu'au lieu de nous donner des prévisions franches au-delà de 1986, il nous invite maintenant à choisir entre trois scénarios plausibles, lesquels dépendent entièrement de la tournure des événements à l'étranger. Les taux de chômage varient de 7.3 à 10 p. 100. Il est évident, dans le document que le ministre a déposé en même temps que le budget et qui s'intitule «Les perspectives économiques du Canada, 1985-1990», que l'avenir de l'économie canadienne dépendra non pas de ses mesures budgétaires ni des suivantes, mais bien de ce qui se passera aux États-Unis. C'est très évident et la citation suivante est fort révélatrice:

A l'heure actuelle, on ne sait si les États-Unis arriveront ou non à réduire suffisamment leur déficit budgétaire pour créer les conditions qui permettraient d'obtenir une croissance économique soutenue à moyen terme.

L'incertitude règne donc quant à savoir si les États-Unis pourront prendre les mesures qui permettraient d'obtenir à court terme une croissance économique soutenue.

Le ministre poursuit ainsi:

Compte tenu de ces incertitudes, trois projections différentes à moyen terme ont été élaborées, chacune correspondant à un ajustement différent de la politique des États-Unis à moyen terme.

[Le sénateur MacEachen.]

Le ministre a évidemment lâché le morceau. Que notre chômage soit de 7 p. 100 ou de 10 p. 100 au Canada, cela dépendra non pas de la réduction du déficit, mais de ce qui se passera aux États-Unis. Tout cela figure dans les propres documents budgétaires du ministre. Il aurait bien mieux valu pour nous tous que le ministre ait l'honnêteté d'avouer ouvertement cette réalité dans son budget au lieu de l'inscrire dans des documents qui portent son propre sceau, des documents qu'il n'est pas donné à tous les Canadiens de lire, mais qui leur diraient s'ils les lisaient: «Après 1986, le ministre nous annonce que la situation du chômage au Canada dépendra entièrement de ce qui se passera aux États-Unis.»

Au lieu de cela, le ministre, pour rallier les suffrages à ses augmentations massives de taxe et à ses coupes sombres dans les dépenses, énonce la prémisse que ces «privations à court terme»—pour reprendre l'expression de son prédécesseur—«ont entraîné des avantages à long terme». Une lecture minutieuse des documents déposés par le ministre nous apprend que ce que nous allons gagner, ce sont des privations à court terme, à moyen terme et à long terme. Encore une fois, cela dépendra non pas de l'ampleur des sacrifices des Canadiens mais de l'évolution politique aux États-Unis. Telle est la réalité de l'exposé budgétaire.

Quand le ministre nous déclare dans son discours du budget: «Nous avons rétabli entre le Canada et les États-Unis des relations dignes de deux nations souveraines», il parle manifestement dans le vide, car il a clairement montré avec sa propre série de scénarios économiques plausibles que de 1986 à 1990, la souveraineté sera entièrement le fait des États-Unis et l'évolution de l'économie canadienne dépendra de ce qui se passera aux États-Unis. Les options politiques des États-Unis détermineront le niveau de rendement, de revenus et d'emplois du Canada. Les politiques du ministre des Finances auront un effet secondaire.

● (2240)

C'est pourquoi, même s'il est utile de réduire le déficit, je dis que c'est une grave erreur de lier cette question à la croissance économique et aux emplois. Les faits sont là pour le prouver, même ceux présentés par le ministre. Après deux ans, après ce qu'il considère comme un effort exceptionnel pour résorber le déficit, la croissance économique du Canada sera inférieure en 1986 à ce qu'elle était en 1984, et le nombre de chômeurs sera seulement légèrement inférieur à la fin de 1986 à ce qu'il est aujourd'hui.

La stratégie économique du ministre ne peut que conduire à la frustration et à des déceptions. Ses principes économiques sont incertains et approximatifs. Il nous a dit en mars qu'une augmentation d'impôt nuirait à la demande globale. Cela ne l'a pas empêché d'annoncer des augmentations d'impôt massives au mois de mai, et d'en rajouter aujourd'hui.

Je pense honorables sénateurs, que le changement de politique important annoncé aujourd'hui n'est qu'une première étape sur la route de la découverte qu'il reste au gouvernement à parcourir.

Des voix: Bravo!